

# Une école francophone en Amérique du Nord

## L'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information

**L'**École de bibliothéconomie et des sciences de l'information (Ebsi) de l'université de Montréal est la seule école de son domaine en Amérique du Nord qui soit francophone. Cette situation originale lui donne une responsabilité particulière puisqu'elle forme la quasi-totalité des professionnels francophones du continent, chargés donc de la mémoire et de la diffusion documentaires des savoirs et de la culture. En même temps, elle appartient à une tradition universitaire bien différente de celle de la France.

**Jean-Michel Salaün**

École de bibliothéconomie  
et des sciences de l'information,  
Montréal  
jean-michel.salaun@umontreal.ca

Cette dualité culturelle, qui reflète celle du Canada, est d'abord un avantage et une richesse pour l'école, mais c'est aussi parfois une source de malentendus entre les deux côtés de l'Atlantique auxquels, comme immigré récent, je suis sensible.

Dans cet article, je m'efforcerai de souligner pour des francophones, étrangers au continent nord-américain, certains traits de cette école canadienne bien particulière. J'ai choisi ceux qui, par comparaison ou contraste, me semblaient les plus utiles pour mes anciens compatriotes, renvoyant le lecteur au site de l'école<sup>1</sup> pour des informations plus précises ou un cadrage plus officiel.

### Des écoles agréées

Il existe en Amérique du Nord cinquante-six écoles qui proposent une formation en sciences de l'information de niveau master reconnue par

1. [www.ebsi.umontreal.ca](http://www.ebsi.umontreal.ca)

l'American Library Association (ALA). Au Canada, pays de 32,8 millions d'habitants, il y a sept écoles (bientôt huit, une nouvelle devant ouvrir à Ottawa en 2008). Au Québec, nous en avons deux, toutes deux situées à Montréal : une anglophone à l'université McGill et une francophone, l'Ebsi à l'université de Montréal.

La première réaction d'un Canadien découvrant qu'on ne trouve en France qu'une école, l'Enssib, ouvrant la porte des emplois de cadre dans les bibliothèques est l'incrédulité. Mais elle doit être nuancée car le terme de bibliothèque recouvre chez lui une notion beaucoup plus large que la française, en englobant les centres de documentation. D'autre part, les écoles nord-américaines, pour la plupart, proposent des formations qui intègrent les différents métiers documentaires : bibliothéconomie, archivistique, gestion des documents numériques, gestion des connaissances, jusqu'à la muséologie ou au journalisme parfois. Ainsi la différence réside peut-être moins dans le nom-

Docteur en sciences de l'information et de la communication, **Jean-Michel Salaün**, après avoir été professeur à l'Enssib, dirige l'Ebsi à l'université de Montréal. Il a coécrit *Stratégie marketing des services d'information* (Éd. du Cercle de la librairie, 2001) et écrit plusieurs articles notamment sur le libre accès aux ressources scientifiques et sur le document numérique.

bre de lieux de formation que dans les champs couverts et l'organisation des professions.

Même s'il ne concerne *stricto sensu* que la bibliothéconomie, l'agrément de l'ALA joue un rôle fondamental pour structurer et rationaliser l'offre de formation. Chaque école est particulière, chacune a sa personnalité, son histoire, son territoire, ses

## L'évaluation est le fondement même de l'économie des institutions de l'enseignement supérieur en Amérique du Nord

enseignements, sa taille et son organisation propres. Mais l'agrément joue comme une assurance pour les employeurs qui accordent leur confiance aux diplômes labellisés à l'échelle du continent nord-américain (moins le Mexique), et un diplôme agréé est très souvent exigé à l'embauche pour un cadre de bibliothèque.

Par extension, le label joue pour l'ensemble de la profession et seules quelques très grosses écoles d'universités de forte réputation, comme l'université de Californie à Berkeley, peuvent se permettre d'ignorer l'ALA. C'est une différence de taille avec l'Europe, où l'harmonisation effective du marché du travail dans le domaine documentaire reste un chantier embryonnaire.

L'agrément n'est pas une simple formalité. Le processus<sup>2</sup> comprend une évaluation globale tous les sept ans, révisée annuellement par une mise à jour ponctuelle. L'évaluation globale se déroule en deux grandes étapes: une auto-évaluation réalisée selon des standards prédéfinis et celle d'un comité externe (*External Review Panel*) de cinq membres choisis dans un pool d'experts de l'ALA et représentatifs de la profession. L'auto-évaluation est un gros travail pour les écoles et ne saurait être prise à la légère. L'Ebsi est en 2007 dans l'année du renouvellement de son agrément. Au moment où j'écris ces lignes, nous venons de terminer la rédaction de la première version du rapport, qui fait 130 pages et plus de 800 d'annexes! Tous les membres de l'école, ou presque, y ont pris une part active. C'est l'occasion de faire le point, de repérer ses forces et faiblesses et de préciser des objectifs raisonnables. Une délégation du comité externe doit nous rendre visite début novembre. Sur la base de notre rapport, ils rencontreront des représentants de toutes les catégories composant le département ou en relation avec lui: étudiants, professeurs, chargés de cours professionnels, personnel administratif, et aussi notre hiérarchie universitaire ou encore des représentants des anciens élèves et des employeurs. La visite du comité est une épreuve, mais c'est aussi un soutien souvent très efficace de la profession pour faire valoir les intérêts du département à l'intérieur de l'université.

### Une culture de l'évaluation

Tous les diplômes ne font pas l'objet d'un agrément en Amérique du Nord, seulement quelques-uns qui débouchent sur une profession organisée. Mais l'évaluation n'est pas une procédure exceptionnelle dans les universités, c'est au contraire le

2. On trouvera tous les détails ici: [www.ala.org/ala/accreditation/accreditation.htm](http://www.ala.org/ala/accreditation/accreditation.htm)

### Une structure fondée sur la modularité

Le système de formation nord-américain est d'une grande modularité. Il est basé sur l'unité de mesure du crédit. Un crédit équivaut à 45 heures de travail étudiant, dont souvent 15 heures de cours (= 1,5 ECTS). Un cours se tient sur une session à raison de trois heures par semaine (plus d'éventuels travaux pratiques) et représente trois crédits.

Un certificat correspond à 30 crédits, soit 10 cours et environ une année universitaire de travail de premier cycle. L'équivalent de la licence française, nommée au Québec « baccalauréat », comprend donc 90 crédits, qui peuvent être réalisés par cumul de certificats (ceux de l'Ebsi ou d'autres) ou dans le cursus intégré d'une discipline particulière.

La maîtrise en sciences de l'information comprend 54 crédits, soit 27 chaque année.

Mais la maîtrise, comme les certificats, peut être réalisée à temps partiel. Si certains cours demandent des prérequis, l'ordre reste d'une souplesse bien supérieure à celle que l'on rencontre en France. L'étudiant s'inscrit en début de session aux cours qu'il désire suivre. Bien souvent, il se présentera à la première séance de plusieurs cours afin de préciser sur pièce ses choix.

Pour fonctionner, le système suppose une grande lisibilité. Les objectifs des cours et les plans de cours doivent être accessibles et respectés à la lettre.

Attention: les inscriptions se prennent à partir de janvier et sont closes une fois les effectifs atteints pour les programmes contingents.

fondement même de l'économie des institutions de l'enseignement supérieur sur ce continent. On ne comprend pas toujours clairement en France cette logique. En réalité, le financement des universités, la reconnaissance des disciplines, la notoriété des chercheurs et donc leur capacité à récupérer des fonds, la carrière des professeurs et souvent même le budget des départements des universités selon leur attractivité dépendent, directement ou indirectement, des évaluations. Presque tout est évalué sur une base continue.

En tout premier, les cours sont systématiquement évalués par les étudiants à la fin de chaque session

à partir d'une vingtaine de questions précises. Les professeurs reçoivent leur évaluation chiffrée et comparée à la moyenne du département ainsi que les commentaires des étudiants. Le directeur reçoit un double des évaluations chiffrées.

Le dossier de chaque professeur comprend l'ensemble de ces évaluations, année par année, ainsi que son curriculum vitae, sa bibliographie actualisée, et tous les éventuels éléments particuliers de son cheminement. Ce dossier présenté par le professeur est lui-même évalué trois ans après le premier recrutement, et de nouveau trois ans plus tard, sur quatre critères : l'enseignement, la recherche, le rayonnement et la contribution au département. Cette étape, la plus importante de la carrière d'un jeune professeur, n'est pas de simple forme et son enjeu est lourd puisque la permanence n'est accordée, ou définitivement refusée, qu'après ces six premières années, sur la base des résultats constatés par les pairs, au niveau du département, de la faculté et de l'université.

À l'Ebsi, nous avons, de plus, un système d'évaluation continue des programmes qui comprend une base de données pour l'analyse des plans de cours – qui sont harmonisés –, un retour collectif des étudiants sur chaque année de programme ainsi qu'une journée annuelle de réunion de l'ensemble de l'équipe pour une mise à plat des problèmes rencontrés dans l'enseignement de l'année, en vue de leur correction.

Cet ensemble peut paraître lourd. Il peut mettre parfois une pression excessive sur le professeur, en incitant à l'individualisme et l'hypermotivation. Mais, à condition de le gérer dans la solidarité, il favorise inversement l'accompagnement, la responsabilité collective et l'amélioration année après année des activités individuelles et collectives.

Un autre résultat de cette évaluation continue et assumée est la bonne image et la bonne réputation des écoles en sciences de l'information

au Canada<sup>3</sup>, en particulier de l'Ebsi, auprès des anciens étudiants comme auprès des employeurs, qui tranchent avec les mauvaises habitudes françaises de dénigrement systématique dont j'ai pu être le témoin dans ma précédente carrière.

## Organisation de l'enseignement

L'Ebsi propose des enseignements aux trois cycles universitaires : certificats du premier cycle, maîtrise et doctorat.

La maîtrise (« master » en français hexagonal) est en quelque sorte « navire amiral ». Son programme actuel a été construit il y a presque dix années. Ses concepteurs ont fait

### L'Ebsi propose des enseignements aux trois cycles universitaires : certificats du premier cycle, maîtrise et doctorat

preuve, à l'époque, d'audace et de lucidité. En effet, il a traversé sans changement majeur une décennie pourtant bien mouvementée pour les professions du document.

L'école accueille pour chacune des deux années environ quatre-vingts étudiants. La première année

3. Selon une vaste enquête menée au Canada : 75 % des administrateurs, 64 % des bibliothécaires débutants, 81 % des bibliothécaires débutants sont satisfaits des formations.

*L'avenir des ressources humaines dans les bibliothèques canadiennes*, Edmonton, 8Rs Canadian Library Human Resource Study = 8Rs Étude sur les ressources humaines dans les bibliothèques canadiennes, février 2005, 295 p. avec annexes. Téléchargeable sur : [www.ls.ualberta.ca/8rs/quoideneuf.html](http://www.ls.ualberta.ca/8rs/quoideneuf.html)

est un tronc commun composé de neuf cours. L'ensemble des étudiants sont initiés à l'environnement des professions et aux techniques de base des langages documentaires, de la recherche d'information, de l'archivistique, ainsi qu'aux méthodes de gestion et de recherche en sciences sociales. La seconde année est celle de la spécialisation entre une orientation « recherche », qui privilégie la réalisation d'un mémoire, et quatre volets professionnels (bibliothèque, archives, information numérique ou information stratégique) complétés par des cours au choix et un stage. La solidité de la maîtrise de l'Ebsi tient dans cette structure où l'on forme d'abord un professionnel du document, avant de le spécialiser dans une de ses familles, structure bien différente de la tendance française au compartimentage, voire à l'hypermotivation.

Autre différence évidente pour un Français découvrant la maîtrise : on privilégie dans l'enseignement en Amérique du Nord le pragmatisme sur la réflexion de fond, avec les avantages et les inconvénients de cette posture. Un enjeu pour l'Ebsi, compte tenu de sa position, est de tirer le meilleur de ces deux traditions pédagogiques.

On entre à la maîtrise sur dossier à partir de n'importe quel baccalauréat (licence)<sup>4</sup>. Ici, comme en France et dans le reste de l'Amérique du Nord, les origines disciplinaires sont plutôt littéraires et historiennes et on manque d'étudiants scientifiques. Une fois l'étudiant accepté, la pédagogie est organisée pour l'accompagner jusqu'à l'obtention complète de son diplôme. Le principe est qu'un étudiant de deuxième cycle dispose déjà du bagage indispensable pour réussir ses études et l'objectif est donc de l'aider à poursuivre son apprentissage sans chercher à le décourager.

4. Attention, une licence française n'est en général pas considérée comme équivalente à un baccalauréat québécois par le réseau des universités. Il faut la plupart du temps ce qu'on appelle en France un niveau bac + 4.

Tableau 1. Offres d'emploi affichées à l'Ebsi du 1<sup>er</sup> juin au 31 mai

	Québec et Ottawa			Reste du Canada	International	Total
	Archivistique	Non archivistique	Total			
2001-2002	50	207	257	56	176	489
2002-2003	55	306	361	62	98	521
2003-2004	47	202	249	51	107	407
2004-2005	38	237	275	56	63	394
2005-2006	87	276	363	57	61	481
2006-2007	206	366	572	113	93	778

Tableau 2. Diplômés de la maîtrise (master) de l'Ebsi à l'emploi

Promotion	2005	2004	2003	2002	2001
Date du sondage	janv-07	févr-05	févr-04	févr-03	févr-02
Taux de réponse	68 %	nd	62,5 %	69 %	69 %
Taux de placement	95,6 %	90 %	86,7 %	88,1 %	90 %
<b>Types de contrats</b>					
Permanents	54,5 %	40 %	39,5 %	36,8 %	62,5 %
Temporaires renouvelables	36,4 %	nd	44,7 %	34,2 %	25 %
Temporaires non renouvelables	9,1 %	nd	15,8 %	22,1 %	12,5 %

Les échecs à la maîtrise en sciences de l'information sont très rares et l'Ebsi a pour ce diplôme un des plus forts taux de réussite de l'université de Montréal.

Les programmes des certificats de premier cycle (archivistique et gestion de l'information numérique) ainsi que le doctorat sont plus récents. Ils visent à étoffer et compléter l'offre de formation. L'Ebsi, après dix années de maîtrise, doit penser à réviser ses programmes. Une des questions clés pour des programmes renouvelés sera l'articulation entre premier et deuxième cycles. De plus en plus d'étudiants entrent, en effet, à la maîtrise avec un premier bagage en sciences de l'information, alors que son programme est conçu dans une logique de double compétence, c'est-à-dire pour des étudiants issus d'autres disciplines. Il y a là sans doute des ajustements à prévoir.

### Placement des étudiants

Je crois que ma plus grande (et heureuse) surprise à mon arrivée à l'Ebsi est venue du nombre d'offres d'emploi affichées dans les couloirs. Les offres cumulent celles reçues directement et celles compilées par l'école. Les chiffres témoignent donc aussi de l'efficacité des professionnelles chargées de ce travail. On peut constater que cette année le nombre d'offres a explosé, notamment à cause de la forte demande en archivistique (voir tableau 1).

Il faut néanmoins nuancer l'interprétation de ces chiffres si l'on souhaite les comparer avec la situation française. De mai à septembre, les étudiants de première année de maîtrise sont en vacances; en réalité, la grande majorité travaille dans un établissement documentaire. Cette expérience professionnelle ressemble quelque peu à un stage pour un étudiant français. Si les offres de

stage ne sont pas incluses dans ce décompte, les offres d'emplois d'été gonflent donc les chiffres. À l'Ebsi, le stage professionnel de la maîtrise est inclus dans la formation. Il est à mi-temps, obligatoire et non rémunéré. Il s'effectue la plupart du temps pendant la dernière session dite d'hiver, c'est-à-dire de janvier à avril compris lors de la seconde année.

Malgré cette nuance, il reste que la situation de l'emploi est très favorable au Québec pour les étudiants

### La situation de l'emploi est très favorable au Québec pour les étudiants en sciences de l'information

en sciences de l'information. Chaque année, nous effectuons un sondage sur le placement des étudiants. Les résultats sont éloquentes (voir tableau 2).

Pour la promotion 2005, des raisons techniques ont retardé le sondage d'une année; nous constatons l'augmentation d'emplois permanents d'une année sur l'autre.

Nous avons lancé une vaste enquête pour mieux comprendre ce succès et préfigurer son évolution. Dans l'attente des résultats fin 2007, il est possible déjà d'émettre quelques hypothèses pour l'expliquer. Même s'il faut rester prudent, je crois pouvoir affirmer qu'il s'agit pour la plupart de tendances de longue durée:

- Les départs à la retraite comptent pour beaucoup, tout particulièrement dans les bibliothèques universitaires, et chacun sait que nous ne sommes qu'au tout début du départ des *baby-boomers*.

- L'ouverture en 2002 de la nouvelle bibliothèque nationale: Bibliothèque

et Archives nationales du Québec, avec son succès public spectaculaire a constitué un appel pour le développement des professions documentaires qui n'est pas retombé.

- Le rattrapage du relatif retard du Québec pour les bibliothèques par rapport au reste de l'Amérique du Nord. Par exemple, la décision d'élargir les heures d'ouverture pour les bibliothèques de Montréal a entraîné la création d'un grand nombre de postes, ou encore la récente décision ministérielle de développer les bibliothèques scolaires jusqu'ici indigentes.

- Le développement original et explosif de l'archivistique québécoise, conséquence de la nouvelle loi sur les archives, a entraîné une prise de conscience qui touche maintenant les entreprises privées.

- Le développement du numérique commence à générer des emplois, ici comme ailleurs, pour les diplômés en sciences de l'information.

- La bonne réputation de l'Ebsi ouvre des emplois à l'international.

Ainsi, même si le placement de ses étudiants est une priorité à l'Ebsi, ce n'est pas un trop grand souci. Le problème serait plutôt inversé. Il s'agit d'une part d'attirer vers l'Ebsi les meilleurs étudiants possibles, en particulier en archivistique, profession méconnue où le Québec est à la pointe, et, d'autre part, de se donner les moyens de les accueillir et de les former avec les meilleurs atouts dans une période où la politique provinciale et fédérale ne favorise pas vraiment les universités québécoises.

## Coopérations

Le quasi-monopole linguistique dont dispose l'Ebsi sur le continent américain est sans doute un confort, mais c'est aussi un risque d'isolement, risque d'autant plus élevé que les écoles anglophones en sciences de l'information s'y développent fortement, les plus importantes ayant même fondé l'ambitieux mouvement des *i-Schools*<sup>5</sup>, destiné à les positionner favorablement dans l'organisation socio-économique de la société nord-américaine de plus en plus structurée autour du (ou des) savoir(s). Un des symptômes de cette bonne santé est l'offre de plus en plus importante de cours en ligne, anglophones bien sûr.

L'Ebsi ne saurait faire face seule à une telle concurrence et le risque à terme pour elle serait de se « provincialiser » dans le mauvais sens du terme, c'est-à-dire de réduire ses ambitions aux besoins locaux à court terme sans prendre en compte les évolutions de fond.

Conscient du problème, j'ai rapidement cherché quelles alliances l'école pourrait engager du côté de la francophonie pour se renforcer sans se disperser. Bien des relations sont engagées avec des écoles et universités françaises, mais elles se limitent à des échanges d'étudiants ou des visites de professeurs. Sans négliger l'intérêt de ces partenariats, ils n'étaient pas à la hauteur de nos besoins. J'avais, de plus, la conviction que le passage européen aux masters était une occasion à ne pas manquer pour engager des coopérations plus ambitieuses. Les Français avaient d'autres priorités, mais nous avons trouvé en Suisse,

à la filière Information-Documentation de la Haute école de gestion de Genève (HEG-ID), une volonté forte pour ouvrir un programme pilote en commun de maîtrise/master. Celui-ci devrait démarrer dès 2008. Les étudiants passeront leur première année à Montréal et la seconde à Genève. Pour l'Ebsi, il s'agira d'une nouvelle spécialité en gestion des institutions documentaires ajoutée à sa maîtrise, bienvenue car les besoins nés de la relève appellent des promotions accrues de « bibliothécaires gestionnaires ». Pour la HEG-ID ce sera un nouveau master.

J'espère que cette expérience sera couronnée de succès et qu'elle ouvrira la voie à d'autres initiatives. Il m'a fallu peut-être traverser l'Atlantique pour mieux mesurer l'importance de la diversité des cultures et la défense de la francophonie. Les institutions de formation des professionnels du document, c'est-à-dire des gardiens de la mémoire vivante du savoir et de la culture, ont une responsabilité particulière au moment où nous nous orientons vers des « sociétés du savoir ».

Les changements déjà très sensibles du rapport au savoir et à la culture des générations qui arrivent à l'âge adulte sont un des symptômes des défis qui nous attendent. Nous, responsables de filières de formation, avons cette responsabilité de maintenir au plus haut niveau les compétences professionnelles documentaires dans la francophonie. L'Ebsi, comme chaque école, fait de son mieux et se prépare activement aux changements. Ma conviction est qu'aujourd'hui les enjeux dépassent les forces de chacune prise isolément.

Juillet 2007

5. Pour *Information-Schools*.